

Universitätsbibliothek Paderborn

Dialogve De La Tres-Saincte Vie De La Vierge Marie. De ses eminentes perfections, & les deuoirs que nous luy deuons rendre

Pont-A-Movsson, 1649

CLXXXI. Que peut on faire pour les bien celebrer?

[urn:nbn:de:hbz:466:1-46934](#)

me, & l'affection, qu'on luy porte ; aussi l'Eglise nous oblige à les soléniser avec tous les appareils , que nous pourrons; car comme la Vierge surpassé tous les Saincts en dignité, en pouuoir , en merites, & en gloire , il ne faut pas trouuer étrange , si l'on celebre extraordinaire-ment ses festes , & si les ames deuo-tes s'y disposent , & preparent , afin de participer aux biens que Dieu leur veut donner par l'entremise des prières de sa tres-sainte Mere.

C L X X X I.

*Que peut on faire pour les bien
celebrer ?*

En premier lieu il faut bien en-tendre le mystere duquel on fait la feste ce iour là ; pour cét effet , il est bon d'en prendre la lecture: puis re-mercier Dieu du benefice qu'on y auroit receu de sa main liberale: En apres on pourra demander quelque faueur par l'entremise, & l'interces-sion de la Vierge,luy adressant quel-ques prières approuuées de l'Eglise:

M

Finalmēt c'est la coustume la veille de ses festes, d'exercer quelques actes de vertu extraordinaire ; sur tout il faudra estre plus modeste, & retenu en ses deportemens, & manieres de faire.

CLXXXIX.

Quels actes de vertus pourrois-on exercer ?

La plus part des deuots seruiteurs de la Vierge de l'vn, & de l'autre sexe, ieunent ou font abstinence; du moins ils se priuent de tous plaisirs superflus, particulierement des voluptez charnelles, bien que licites, & permises en vn legirime mariage: Cette sainte pratique est fort ancienne, quoy qu'aucun precepte n'y oblige. En suite de celle, ou pareille disposition, la Vierge qui ne se laisse vaincre en liberalité, ne māque point de leur obtenir quelque faueur, & de s'en reuecher en monnoye du Ciel.